

Mode d'emploi : Mise à disposition d'une exposition pédagogique en établissement scolaire

1. Les expositions pédagogiques au format kakémonos

Cartooning for Peace met à disposition des professionnels de l'éducation en milieu scolaire 7 expositions pédagogiques (au format kakémonos). Ces expositions sont consultables en cliquant sur les liens ci-dessous, ou sur la page dédiée sur le site internet : www.cartooningforpeace.org/actions-pedagogiques/projets-france/

Chaque exposition est accompagnée d'un livret pédagogique téléchargeable gratuitement en ligne.

- [Dessine-moi l'égalité des genres](#)
- [Dessins pour la paix](#)
- [Dessine-moi l'écologie](#)
- [Dessine-moi la guerre de 14-18 à aujourd'hui : le regard des dessinateurs de presse sur les guerres](#)
- [Dessine-moi la Méditerranée](#)
- [Tous migrants !](#)
- [Dessine-moi le droit](#)

 Toutes ces expositions sont disponibles gratuitement pour les établissements scolaires (niveaux collèges et lycées).

2. Réserver une exposition via les partenaires pédagogiques de Cartooning for Peace : Clemi / Canopé / MGEN

Les demandes de mise à disposition de ces expositions sont à adresser directement aux coordinateurs du Clemi, Canopé et de MGEN.

Pour organiser la venue d'une de ces expositions dans un établissement scolaire, contactez les personnes indiquées sur les pages web dédiées aux différentes expositions en fonction de votre région (voir les liens ci-dessus). Ces personnes contact vous indiqueront la disponibilité de l'exposition et les modalités de sa mise à disposition (dates, transport, documents administratifs, etc).

3. Les expositions pédagogiques disponibles en ligne :

Cartooning for Peace propose 2 expositions pédagogiques disponibles gratuitement en ligne (cliquez sur le nom de l'exposition pour vous rendre sur la page dédiée) :

- [Il va y avoir du sport ! Dessins de presse et citoyenneté](#)

Cette exposition composée de 10 posters est accompagnée :

- > d'une fiche d'activités par thématique, à distribuer directement aux jeunes
- > d'un document d'accompagnement pour les professionnels de l'éducation
- > d'interviews de sportifs et sportives de haut niveau, réalisées par des jeunes, en podcasts

- [Dessine-moi l'Afrique](#)

Cette exposition composée de 12 panneaux est accompagnée d'un livret pédagogique.

Vous pouvez télécharger et imprimer vous-mêmes ces expositions et leurs outils pédagogiques complémentaires.

4. Organiser un atelier-débat avec un dessinateur ou une dessinatrice de presse :

Une fois la mise à disposition d'une exposition validée par un des partenaires pédagogiques ou si vous travaillez à partir d'une exposition accessible en ligne, vous pouvez contacter Cartooning for Peace directement pour mettre en place un atelier-débat avec un dessinateur ou une dessinatrice de presse durant la période d'exposition. Celui-ci dure deux heures et il s'adresse à un groupe type classe (d'une trentaine de personnes maximum), ayant déjà visité en amont l'exposition.

Cette rencontre place le débat au cœur de l'atelier, permet de valoriser la parole de chaque jeune et d'échanger autour du dessin de presse, des libertés fondamentales et des thématiques abordées dans l'exposition. Elle permet d'aborder le parcours de vie de l'artiste ainsi que sa relation aux dessins de presse, à la liberté d'expression, à l'humour et à la place des dessinateurs de presse face aux enjeux sociétaux actuels.

Pour mettre en place cette rencontre, merci d'envoyer un formulaire de demande de devis complété, disponible sur cette plateforme, à ces adresses : ateliers@cartooningforpeace.org et anne.lejeune@cartooningforpeace.org (en copie).

Si besoin, une personne vous contactera par téléphone pour préciser les modalités d'organisation.

Un devis vous sera envoyé par mail. Il sera nécessaire de le renvoyer signé, accompagné du bon de commande (si votre établissement utilise la plateforme Chorus Pro), pour valider définitivement la mise en place de l'atelier.

 Toute demande d'ateliers doit être faite au minimum 3 semaines avant la date souhaitée de mise en place de la rencontre (sans cela, votre demande ne pourra pas être traitée aux dates demandées).